




HABILITATION ÉLECTRIQUE – Champ Photovoltaïque - SYMBOLES : H0V – B0 - B2V – BC – BR Initiale

Pré-requis :

- ◆ Maîtriser la langue française
- ◆ Être qualifié en électricité (diplôme(s), formation(s), ou justifier d'une expérience attestant de ces compétences)
- ◆ Maîtriser les notions de générateur de courant & générateur de tension
- ◆ Être en possession de ses Équipements Individuel de Protection (E.P.I) électrique

Public :

- ◆ Personnel électricien, électromécanicien réalisant des interventions ou travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements Photovoltaïque
- ◆ **Accessibilité personnes en situation de handicap**  : Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription (recueil des besoins).
Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Durée et Lieu :

- ◆ En présentiel dans vos locaux sur 3 jours (INTRA)
- ◆ Hybride (visio-conférence sur 2 jours et présentiel dans vos locaux (INTRA) - 1 journée)

Objectifs :

- ◆ Appliquer les connaissances théoriques et pratiques ainsi que les compétences en prévention nécessaires à l'obtention de l'habilitation électrique B2V – BC - BR selon la Norme NF-C18 510 champ **Photovoltaïque**
- ◆ Connaître et appliquer les règles de sécurité de la normes **UTE C 18510 et UTE. C 15712-1et 2**
- ◆ Mettre en sécurité une installation électrique pour intervention et/ou travaux
- ◆ Réaliser les interventions et/ou travaux d'ordre électrique en sécurité
- ◆ Énoncer les risques d'accident lors d'activités au voisinage et sur l'énergie électrique
- ◆ Adopter un comportement adapté face à tout accident d'ordre électrique

Méthodes :

- ◆ Apports théoriques : présentation, vidéo, supports papier
- ◆ Retours d'expérience, échanges, questions & réponses
- ◆ Mise en situation pratique sur platine pédagogique et sur site (si accord au préalable)
- ◆ Mise en œuvre des E.P.I / E.P.C. et appareils de mesure (V.A.T, Multimètre, ...)

Programme :

Partie 1 : Généralités (e-learning possible)

- ◆ Les effets du courant électrique sur le corps humain
- ◆ Les noms et les limites des domaines de tension
- ◆ Les zones d'environnement électrique et leurs limites
- ◆ Le principe et les symboles d'habilitation
- ◆ Les prescriptions associées aux zones de travail
- ◆ Les équipements de protection collective et individuelle et leurs fonctions (contre contacts directs/ indirects)
- ◆ Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- ◆ Conduite à tenir en cas d'accident/d'incendie
- ◆ Les dispositifs de protection, principes de prévention à appliquer, mise en sécurité d'un circuit, les consignations



Partie 2 : Spécificités habilitation électrique B1 / B1V / B2 / B2V / BC et BR en champ Photovoltaïque.

- ◆ Rôles du chargé de consignation, le chargé d'exploitation électrique et d'autres intervenants habilités électrique
- ◆ Les prescriptions d'exécution des travaux
- ◆ Les documents obligatoires lors des travaux électriques

Partie 3 : Mises en situation pratique (Une journée en présentiel obligatoire)

- ◆ Réaliser des interventions / travaux en adéquation avec l'habilitation et le risque PV.
- ◆ Appliquer les précautions liées aux travaux à effectuer
- ◆ Réaliser des interventions (recherche de pannes, modifications, ...) dans le respect des règles de sécurité

Méthodes d'évaluation :

- ◆ Validation des acquis théorique via un QCM
- ◆ Validation des acquis pratique par mise en situation adapté à l'environnement des stagiaires.

Tarifs :

- ◆ Prestation en direct (Financement OPCO, Fonds propres, etc.) :
 - Nous consulter
- ◆ En sous-traitance pour organisme de formation :
 - Formation initiale 3 jours : 1080 € HT + 100 € HT de mise à disposition de maquette PV

Modalités & délai d'accès à la formation :

- ◆ Inscription par voie électronique (e-mail) après constitution du dossier :
 - Recueil du besoin rempli
 - Validation du type et symboles d'habilitation
 - Devis signé
- ◆ Accès à la formation : Inférieur à 3 mois après validation du dossier.
 - Le délai peut être adapté dans la limite de 6 mois maximum après la validation du dossier.

Sébastien GENVA – Formation & Conseil



Entrepreneur Individuel
34 bd Robert Thiboust
77700 SERRIS, Val d'Europe
07 49 25 67 24
www.genva-formation.fr